

Bilan d'Emission de gaz à Effet de Serre 2017

I – Contexte et décision d'Apprentis d'Auteuil

La fondation Apprentis d'Auteuil, soucieuse de son impact sur l'environnement et respectant son obligation réglementaire, a réalisé son 3^{ème} bilan d'émission de gaz à effet de serre sur l'exercice 2017.

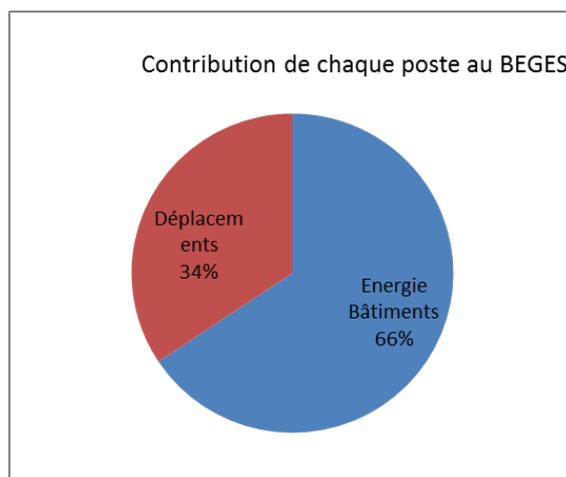
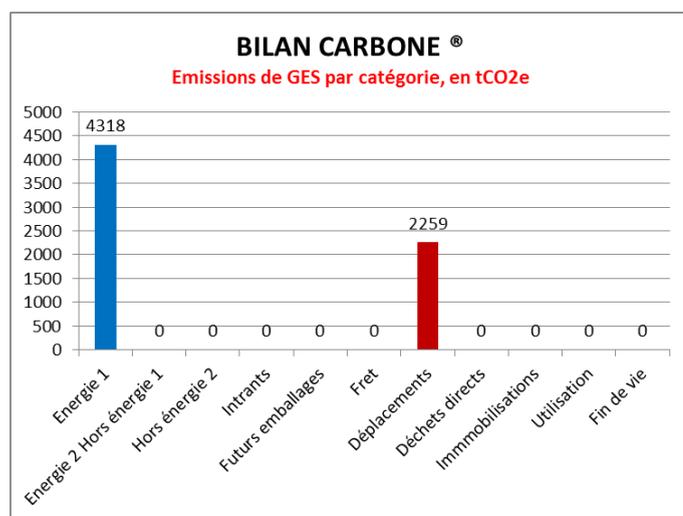
Il est obligatoire pour toute structure, entreprise ou organisation, de plus de 500 salariés de calculer ses émissions de gaz à effet de serre liées à l'utilisation des énergies stockées pour le chauffage (gaz, fioul, électricité ou autres), l'éclairage (électricité) et le transport (véhicules dont la structure est propriétaire).

Cependant, au-delà de cette obligation, Apprentis d'Auteuil est soucieuse d'assumer ses responsabilités sociétales tant au travers de sa mission auprès des jeunes et des familles qui lui sont confiés que du fonctionnement de l'institution elle-même. Avec cet objectif, Apprentis d'Auteuil a mis en place différentes mesures pour réduire son impact carbone sur l'environnement.

Depuis le précédent Bilan, la fondation a entrepris 2 actions majeures qui ont grandement contribué à faire baisser son impact environnemental. Nous le verrons ci-dessous dans une autre partie de ce document.

II – Résultats du Bilan d'émission de gaz à effet de serre

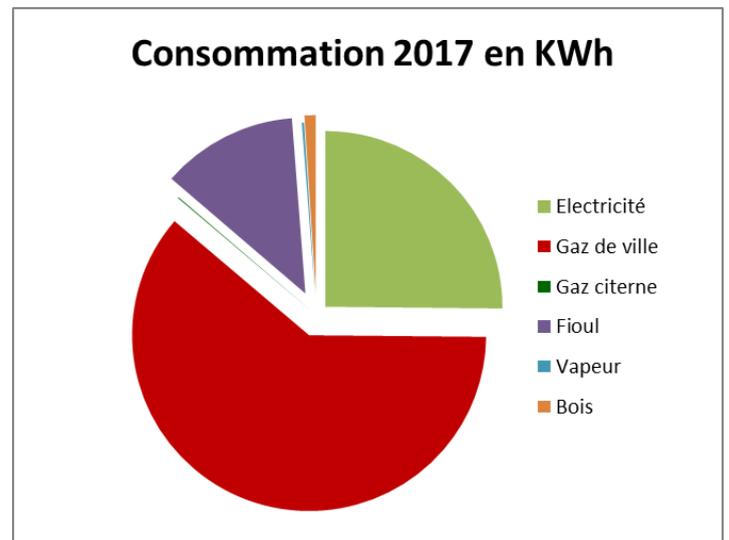
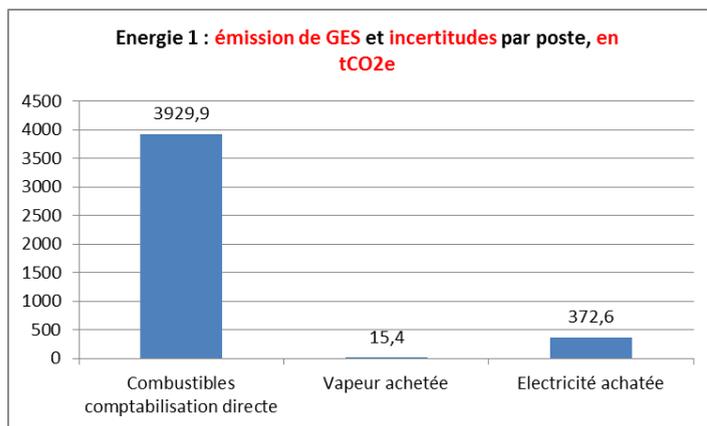
Les émissions de gaz à effet de serre sont de 6 577 TCO₂ (Tonnes de CO₂).



Soit une baisse de 57,8 % par rapport à 2014

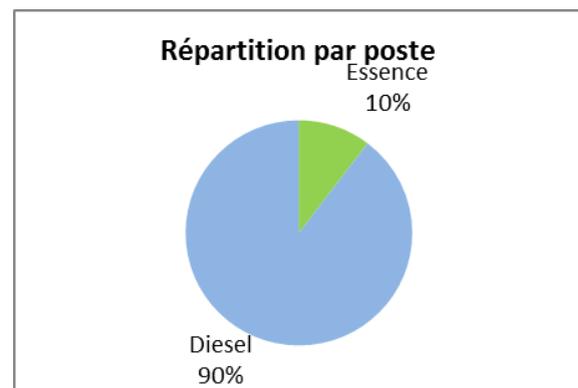
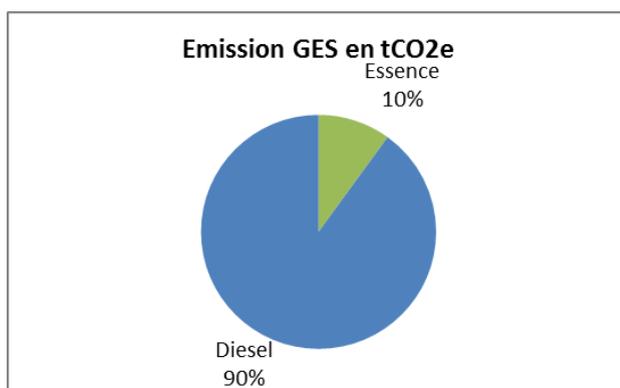
A – L'énergie

La consommation est de 42788 MWh pour les énergies fossiles, 17 250 MWh d'électricité, 132 MWh pour la vapeur et 0,15 MWh pour le bois. Les émissions de GES qui en découlent sont de 4 318 TCO₂



B – Le carburant

Pour l'ensemble de ses déplacements avec sa flotte automobile, nécessaire pour la réalisation de ses missions, Apprentis d'Auteuil émet 2 259 TCO₂.



III – Explication de la baisse significative pour les énergies

Lors de la dernière négociation pour l'achat de gaz de ville et d'électricité, ont été incluses dans le contrat des exigences fortes en faveur de l'environnement. Cela a permis :

- Pour l'électricité, d'obtenir la garantie d'un approvisionnement 100% renouvelable sur 80% de nos besoins, en énergie hydraulique.

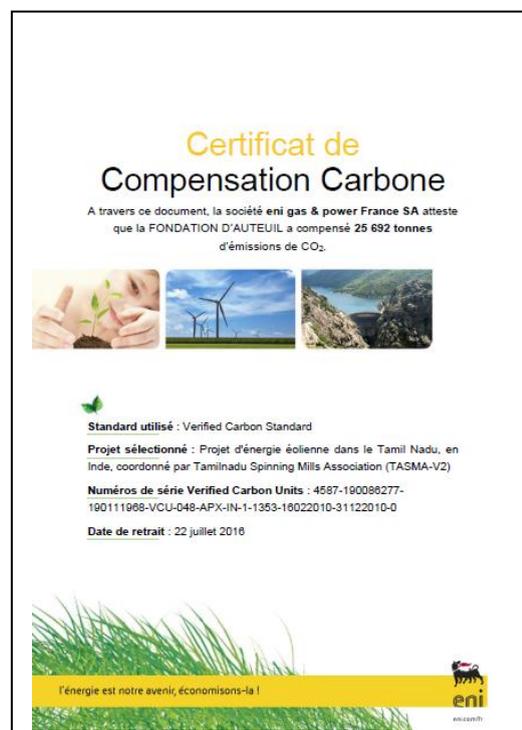
Garanties d'Origine et électricité verte

Offre 80% un premier geste pour l'environnement.



Grâce à l'option AlpEnergie 80%, vous disposez d'électricité d'origine 100% renouvelable sur 80% de votre consommation. Ainsi, vous vous engagez en faveur du développement durable tout en renforçant votre image citoyenne. Conformément à l'ordonnance N°2011-1105 du 14 septembre 2011, la traçabilité de l'origine de l'électricité est assurée par des garanties d'origine.

- Pour le gaz de ville, concernant l'ensemble de nos consommations, de mettre en place le dispositif de compensation carbone





IV – Les actions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre

Dans la suite de ce qui a déjà été entrepris au sein d'Apprentis d'Auteuil pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre, le plan d'actions, pour les prochaines années est le suivant :

A – L'énergie

- Dans la continuité de ce qui a déjà été fait, réalisation d'audit énergétique dans les autres établissements
- Mise en œuvre des préconisations des audits énergétiques déjà réalisés, dans les établissements concernés (en fonction des possibilités) :
 - Enveloppe des bâtiments,
 - Système de ventilation,
 - Système de chauffage,
 - Système d'éclairage
- Suivi régulier des consommations et comparaison par rapport à l'année précédente,
- Analyse de l'impact des différentes énergies et changement d'énergie, si possible et compatible avec notre activité,
- Sensibilisation, information et formation du personnel, et des usagers (nos bénéficiaires)
- Achats éco responsables

B – Le carburant

- Le Plan de Déplacements Entreprise (PDE) est un ensemble de mesures visant à optimiser les déplacements liés aux activités professionnelles en favorisant l'usage des modes de transport alternatifs à la voiture individuelle.
- Remplacer les véhicules les plus anciens par des véhicules moins consommateurs,
- Le covoiturage professionnel (entre collaborateurs)
- La formation éco-conduite des principaux conducteurs,
- L'entretien du parc automobile sur chaque site,
- Augmenter l'utilisation des transports en commun ou du vélo dans les déplacements,
- Rapprocher nos établissements d'activité des centres urbains, dans la mesure où c'est compatible avec notre mission auprès de nos bénéficiaires

IV – Conclusion

Apprentis d'Auteuil développe en France et à l'international des programmes d'accueil, d'éducation, de formation et d'insertion pour redonner aux jeunes et aux familles fragilisés ce qui leur manque le plus : la confiance.

En conservant cette mission comme sa priorité première, Apprentis d'Auteuil s'est aussi fixé un objectif de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre pour les 3 prochaines années, proche de 10% par rapport à 2017.